

Les débuts de l'homéopathie en France *

par Maurice BARIÉTY et Jacques POULET

L'homéopathie peut être définie comme une doctrine qui consiste à traiter, en administrant à de très petites doses, des produits qui, à dose normale, déterminent chez l'homme sain des troubles semblables à ceux que l'on veut combattre chez le malade.

Cette théorie de la thérapeutique par les semblables n'a été vraiment formulée qu'au XIX^e siècle, mais on en retrouve les prémices dans la plus haute antiquité.

Ces principes d'analogie sont déjà explicitement exposés dans la civilisation babylonienne. Ils se retrouvent dans la médecine égyptienne. En fait, c'est chez Hippocrate, dans sa synthèse de la médecine, que se rencontrent le mieux certains des principes dont se prévalent les homéopathes, en particulier l'unité vitale, clinique et thérapeutique de l'homme. Sa conception de la thérapeutique repose sur trois bases qui sont : l'expectation, l'opposition : loi des contraires, mais aussi l'aide : loi des semblables. Ainsi la tradition hippocratique contient-elle en germes les principes de l'homéopathie.

Il faut attendre la Renaissance pour que Paracelse évoque de nouveau des principes analogues : étude de la nature, individualisation du malade, individualisation du remède et loi de similitude : « Similia similibus curantur », axiome s'opposant en tous points à la proposition de Galien : « Contraria contrariis curantur », qui servait de base à la médecine.

Les principes de similitude comme d'infinitésimalité seront repris pendant le XVII^e siècle par Crollius, Kircher et Van Helmont, mais pour que l'homéopathie soit établie en doctrine cohérente, il faudra attendre les travaux du saxon Hahnemann (1755-1843). Il fut en effet le véritable fondateur de l'homéopathie. Il vécut certes les huit dernières années de sa vie en France, mais sa doctrine y fut introduite non par lui, mais par un médecin français, d'origine napolitaine : des Guidi.

(*) Communication présentée à la Société Française d'Histoire de la Médecine le 22 février 1969.

FONDATION DE L'HOMÉOPATHIE

Samuel Hahnemann naquit à Meissen, petite ville de Saxe, le 10 avril 1755.

Il étudia la médecine dans les universités de Leipzig, Vienne et Léopoldstadt, et soutint sa thèse inaugurale le 10 août 1779, devant la faculté d'Erlangen.

Au cours d'une vie errante, il devint médecin-chef des hôpitaux de Dresde où il rencontra Lavoisier qui transformait alors la chimie. Puis Hahnemann partit pour Leipzig, en 1789, où il décida subitement de ne plus exercer la médecine telle qu'on la lui avait enseignée. Pour faire vivre sa famille, il se consacra à la traduction d'ouvrages médicaux. C'est ainsi qu'il lut dans le *Traité de Matière Médicale*, de Cullen, que le quinquina pouvait provoquer mais aussi guérir des fièvres.

En 1790, expérimentant sur lui-même les effets des extraits de cette plante, il remarqua que « les substances qui provoquent une sorte de fièvre coupent les diverses variétés de fièvre intermittente » et, en 1796, il crée l'homéopathie à partir de la remarque suivante : « Toute substance susceptible de déterminer chez l'homme sain certaines manifestations est susceptible, chez l'homme malade, de faire disparaître les manifestations analogues ».

Pierre Vannier souligne que dans le même temps on assistait à la découverte de la vaccination jennérienne et de l'homéopathie, obéissant toutes les deux aux antiques principes de l'analogie.

Hahnemann fonde l'homéopathie sur la loi de similitude, l'individualisation du malade et celle du remède. Il crée l'expérimentation systématique sur l'homme sain et découvre le pouvoir des remèdes dilués.

Hahnemann eut de nombreuses difficultés à imposer sa doctrine. Changeant constamment de résidence, il est harcelé ici par ses confrères, là par des pharmaciens, car il prépare lui-même ses médicaments et sa doctrine ruine leur commerce. En 1820, à Leipzig, la justice lui interdit de préparer et de distribuer ses remèdes. Fatigué des railleries, des injures et des persécutions dont il est l'objet, Hahnemann accepte alors l'asile que lui offre à Koethen le duc d'Anhalt-Koethen, dont il devient le conseiller aulique. Cette haute protection ne le garantit cependant pas contre toutes les persécutions et sa demeure est lapidée. A partir de ce jour, il passe quinze ans à Koethen sans sortir de son domicile.

Cependant, son renom lui attire une clientèle brillante et bientôt la gloire succède aux tourments.

En 1835, âgé de quatre-vingts ans, Hahnemann épouse une jeune Parisienne de trente ans qu'il avait guérie : Mélanie d'Hervilly, et décide alors de quitter l'Allemagne pour Paris, où sa doctrine commençait à se répandre.

Par un étrange caprice de l'opinion publique, la population de Koethen informée de son projet, menaça de le retenir de force, et il dut quitter la ville de nuit et en secret.

Deux mois après son arrivée en France, Guizot accorde à Hahnemann le droit d'exercer. Sa notoriété s'étendit vite et il devint rapidement une personnalité parisienne très en vue. Il mourut le 2 juillet 1843, âgé de quatre-vingt-huit ans.

INTRODUCTION DE L'HOMÉOPATHIE EN FRANCE

Elle ne fut pas le fait d'Hahnemann, mais d'un émigré napolitain. Certes, le premier ouvrage publié en France sur l'homéopathie fut-il la thèse soutenue par Théodore Boeckel, le 26 août 1826, à Strasbourg, mais ce travail n'eut aucune retentissement et demeura ignoré de tous.

Le Comte Sébastien, Gaetan, Salvador, Maxime des Guidi naquit le 5 août 1769, au château de Guardia Sanframondi, près de Caserte, dans le royaume de Naples.

En 1798, déçu par l'incurie de la maison régnante : l'inculte Ferdinand IV et la reine Marie-Caroline dominée par son favori John Acton et par Lady Hamilton, il organisa une milice bourgeoise qui, le 23 janvier 1799, vint en aide au général Championnet, lorsque celui-ci donna l'assaut au fort Saint-Elme. La République Parthénopéenne, présidée tour à tour par Championnet, puis par Macdonald, ne dura que six mois, car dès que les Français retournèrent dans le nord de l'Italie, le Général-Cardinal Ruffo, à la tête des San-Fédistes, reprit Naples et rétablit la monarchie. Cette restauration fut accompagnée des pires excès. Des Guidi, blessé, fut alors interné à bord d'un vaisseau anglais et devait être pendu, mais une erreur de nom lui sauva la vie. Il s'enfuit à Marseille où il débarqua à la fin de 1799.

Grâce à sa solide instruction, des Guidi fut nommé, au concours, professeur de mathématiques à l'Ecole Centrale de Privas. C'est là qu'il obtint, en 1802, sa naturalisation française. En 1803, il est affecté au lycée de Lyon où il épouse Lucrèce Schion. Après divers postes à Marseille, Grenoble, Metz, il revient à Lyon avec le titre d'Inspecteur de l'Académie.

Bien que professant les sciences exactes, des Guidi n'avait jamais négligé les sciences naturelles, surtout humaines. C'est à la faculté de Strasbourg, qu'âgé de cinquante et un ans, le 21 octobre 1820, il fut reçu docteur en médecine.

En 1828, il conduisit sa femme aux eaux de Pouzzoles, près de Naples, pour une maladie grave durant depuis de longues années.

L'état de Lucrece des Guidi s'aggrava aux bains de Pouzzoles. Le médecin-chef de l'hôpital de la Trinité, Cimone, incita des Guidi à prendre le conseil d'un homéopathe : de Romani.

En effet, d'Allemagne, l'homéopathie s'était répandue en Suisse et en Autriche-Hongrie et, par le corps expéditionnaire, en Italie, principalement dans le Sud. Les nouveaux thérapeutes étaient d'ailleurs sur le point d'obtenir de François I^{er}, roi des Deux-Siciles, plusieurs salles à l'hôpital de la Trinité.

De Romani prescrivit à la malade un décillionième de grain de belladone. Celle-ci s'en trouva bientôt soulagée et des Guidi, conquis, entreprit d'apprendre, pendant deux ans, la nouvelle méthode thérapeutique de de Romani et de de Horatiis, médecin de la Cour. Celui-ci avait appris l'homéopathie de Necker, médecin de l'armée autrichienne : le courant homéopathique avait été celui de l'invasion militaire.

Puis il vint rendre visite et hommage à Hahnemann, à Koethen, où il resta au début de 1830, quelque temps, pendant lequel fut parachevée la guérison de Lucrece.

Des Guidi informa son maître de son intention de propager sa pensée en France. Hahnemann lui dit en l'embrassant : « Homo homini Deus » et lui remit une bague de cornaline autour de laquelle cette pensée était gravée.

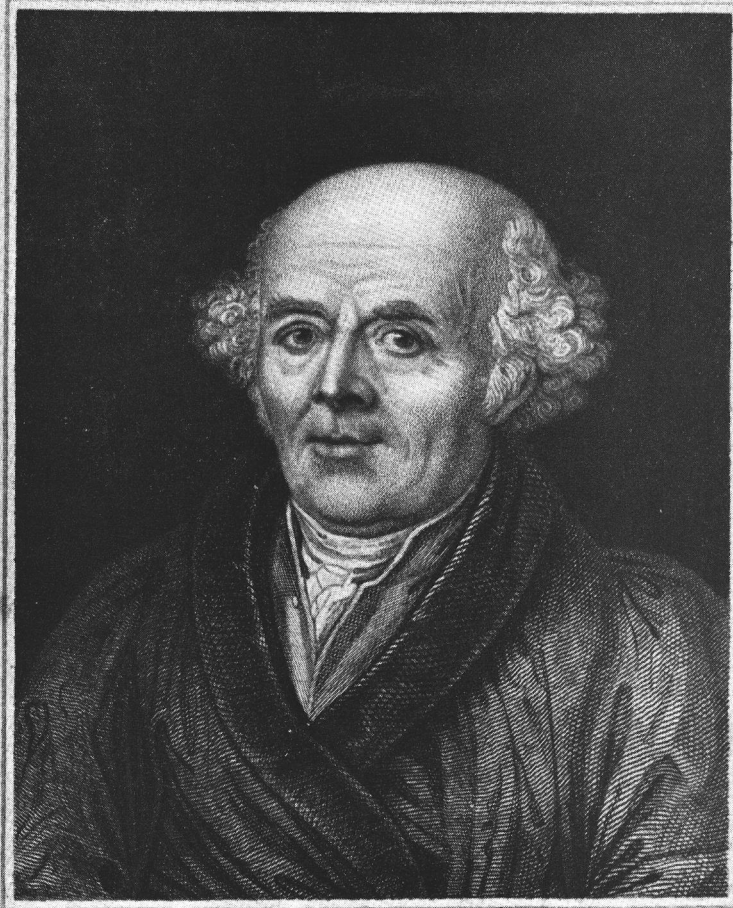
Muni de cette investiture, des Guidi reprit sa place d'Inspecteur de l'Académie de Lyon en octobre 1830 et, âgé de 61 ans, ouvrit un cabinet. Très rapidement, la foule des malades devint telle que le vaste escalier du collège qui conduisait à son appartement était encombré chaque jour.

La renommée de des Guidi franchit vite les limites de la cité et bientôt celui-ci convertit à l'homéopathie Pierre Dufresne de Genève qui, le premier, devait grouper les homéopathes de langue française.

LA DIFFUSION DE L'HOMÉOPATHIE EN FRANCE

A Lyon, des Guidi forma quelques médecins locaux ainsi que Pétroz de Paris, qui en 1832 retourna dans la capitale pour y constituer un nouveau noyau. La même année, l'homéopathie fut introduite à Bordeaux par Mabit, à Marseille par Duplat, à Nantes par Perrussel. Des Guidi concrétisa son action de propagande dans sa « Lettre aux Médecins français sur l'Homéopathie » qui eut un grand succès international.

La diffusion de la nouvelle doctrine fut rapide. Il n'y avait en France que cinq ou six homéopathes en 1832. Ils étaient vingt-cinq en septembre 1833 et cinquante-deux, deux ans plus tard. L'annuaire homéopathique de Catellan en dénombre, en 1860, plus de cent à Paris et près de trois cent cinquante dans le reste de la France.



Gezeichnet von J. G. Schreyer

Stichliche Kopie von W. W.

Samuel Hahnemann

seiner Tochter



Anna

La même année, Napoléon III et l'impératrice, à l'occasion d'une visite à Lyon, se font présenter des Guidi et le félicitent longuement. « Vous avez rendu de grands services à l'humanité » lui dit Eugénie.

Des Guidi mourut le 27 mai 1863, âgé de 94 ans, et le doyen des médecins lyonnais fut porté en terre avec les plus grands honneurs, sa dépouille accompagnée d'un détachement militaire.

DIFFICULTES D'IMPLANTATION DE L'HOMÉOPATHIE

Sur ce brillant tableau, des ombres apparaissent rapidement. En effet partout l'homéopathie allait rencontrer la réprobation du corps médical et des sociétés savantes, mais partout aussi elle allait être accueillie avec faveur par les hautes classes de la société que les choses étranges et nouvelles ont le privilège de séduire et qui avaient fait dans le siècle précédent la fortune de Mesmer. Forte de la protection de quelques grands personnages, l'homéopathie voulut s'imposer à la Médecine.

A l'initiative du Suisse Dufresne, six homéopathes de langue française se réunirent pour fonder la Société Homéopathique Gallicane présidée par des Guidi. Celle-ci avait envoyé ses statuts au ministre de l'Instruction publique pour recevoir l'autorisation sans laquelle elle ne pouvait pas avoir d'existence officielle. La Société Homéopathique annonçait en même temps son intention d'ouvrir un dispensaire gratuit et plus tard un hôpital-clinique d'enseignement.

Le ministre demanda l'avis de l'Académie de Médecine. Celle-ci nomma une commission composée de Husson, Renaudin, Lisfranc, Guineau de Musy, Lherminier, Boulay, de Sens, les deux Andral et Adelon. Elle était présidée par Lisfranc.

Le 17 mars 1835, l'Académie adopta à l'unanimité le rapport de la commission. La nouvelle thérapeutique est accusée de « nombreuses contradictions choquantes », de « beaucoup d'absurdités palpables » et le rapport affirme que « la raison et l'expérience sont donc réunies pour repousser de toutes les forces de l'intelligence un pareil système ».

Quelques jours plus tard, l'éditorialiste de la Gazette des Hôpitaux définit l'homéopathie comme « une prétendue doctrine où l'on ne trouve aucune idée scientifique, nous dirons même aucune idée qui ne puisse être taxée de dérision ou de velléité, d'imposture ». Cette discipline « fait des dupes ou des charlatans, des fanatiques ou des spéculateurs » et il conclut : « Rendez-nous donc les frénétiques de Mesmer, les convulsionnaires de Saint-Médard, les exorcisés de Loudun, les somnambules du chêne de Busancy, ils avaient plus d'esprit, de bon sens et de bonne foi ».

Dans l'introduction de leur *Traité de Thérapeutique et de Matière Médicale*, Trousseau et Pidoux consacrèrent près d'une cinquantaine de pages à l'homéopathie et y déclarent que « malgré sa gravité toute germanique,

Hahnemann s'est montré le plus léger des pathologistes, un réformateur manqué... un thaumaturge... il n'a rien vu que superficiellement... il est doué de plus d'imagination scientifique que de raison. L'homéopathie s'est tenue en dehors de tous les progrès de la Médecine moderne. Elle n'est qu'une réaction extravagante contre l'humanisme et la polypharmacie ».

Bien entendu, les homéopathes réagissent avec vigueur à toutes ces attaques et au vote de l'Académie, mais sans succès et Guizot ne donne pas son accord à l'ouverture de dispensaires homéopathiques.

Louis-Philippe, lui-même, saisi du conflit, refuse de prendre position malgré les honneurs qu'il avait prodigués à des Guidi : « J'ai déjà les Jésuites sur les bras, je ne veux pas encore avoir les médecins. »

Les attaques des allopathes seront encore ultérieurement poursuivies, quelques années plus tard par Trousseau pour qui l'homéopathie « dépasse la limite de l'extravagant et de l'absurde ».

Orfila, doyen de la Faculté de Médecine, ayant appris qu'après la mort de son mari, Mélanie Hahnemann exerçait sous le couvert de deux prénoms : Deslot et Crosério, lui intenta un procès qu'elle perdit. Ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre ses activités médicales.

De nombreux médecins s'attaquèrent parallèlement à l'homéopathie tels Manec dans sa célèbre « Lettre sur l'homéopathie ou réfutation complète de cette méthode curative ». Dans la presse professionnelle, l'Union médicale menait inlassablement le combat.

Douze homéopathes groupés sous la désignation de « Commission centrale homéopathique » assignèrent en justice l'Union médicale. Les demandeurs furent déclarés irrecevables et condamnés aux dépens.

Quelques années plus tard (1878), à l'occasion d'une instance soumise au Conseil d'Etat, Decaisne désignait les homéopathes comme des « adeptes plus ou moins inconscients — je veux être indulgent — de cette prétendue doctrine, rêve malsain d'un esprit sinon malhonnête, du moins d'un cerveau malade ».

DISSENSIONS INTESTINES

En même temps qu'elle avait à faire face aux attaques souvent passionnées des allopathes, l'homéopathie fut rapidement en proie à de difficiles luttes intérieures d'écoles. Les adeptes vont en effet bientôt se diviser sur des divergences considérables dans l'interprétation doctrinale, chacun jugeant la sienne la meilleure.

En 1832, à Genève, Pierre Dufresne avait créé le périodique « La bibliothèque homéopathique » avec la collaboration d'homéopathes de Lyon, Liège et d'Hahnemann lui-même, puis il forma la Société Homéopathique Gallicane.

En 1833, à Paris, Léon Simon et Curie fondent le Journal de Médecine homéopathique, et Pétroz la Société homéopathique de Paris dont Hahnemann deviendra deux ans plus tard Président d'honneur. En 1834, Jourdan crée les Archives de Médecine homéopathique.

Dès les premières réunions de la Société Gallicane, les parisiens firent preuve d'une certaine réticence.

La multiplication de ces revues et de ces journaux permet déjà de prévoir les difficultés à venir. En effet, la majorité des nouveaux adeptes français fait preuve d'un certain éclectisme et ne dédaigne pas de recourir éventuellement aux thérapeutiques traditionnelles. Dès son arrivée à Paris, en 1835, Hahnemann entend mettre un frein à cette tendance, il fustige les « pseudo-homéopathes ou demi-homéopathes » et exige l'application exclusive et intégrale de sa doctrine pure, s'opposant ainsi aux éclectiques dont le chef de file parisien était Jourdan.

Le maître entend enseigner « la bonne homéopathie, dont la méthode reste encore à établir à Paris ». Au Congrès de 1835, il s'écrie « Je ne reconnais pour disciples que ceux qui pratiquent l'homéopathie pure et dont la médication est absolument exempte de tout mélange avec les moyens employés jusqu'ici par l'ancienne médecine ».

Ainsi l'hahnemannisme pur reste-t-il défendu à Genève et dans la Société Gallicane, l'éclectisme, à Paris.

L'histoire de l'homéopathie, pour quelques années n'est guère désormais que la chronique des discussions que soulèvent d'une part le purisme et l'éclectisme, et d'autre part l'irritante question des dilutions. Ces points sensibles provoquent tantôt la rupture, tantôt la réconciliation entre homéopathes suivant les personnalités en cause et leurs arguments.

L'HARMONISATION

Mais bientôt une certaine harmonisation va se faire entre les homéopathes d'une part et d'autre part avec la médecine traditionnelle grâce aux sympathies de Broussais et à l'adhésion de Jean-Paul Tessier.

Cet homme exceptionnel, clinicien renommé, médecin des Hôpitaux de Paris, chef de service de l'hôpital Sainte-Marguerite, annexe de l'Hôtel-Dieu, était l'un des fondateurs de la Société médicale des Hôpitaux de Paris. Il se rallie à l'homéopathie en 1851, mais refuse d'en faire la panacée et conservant surtout la loi de similitude, cherche à réaliser un accord entre les deux thérapeutiques allopathique et homéopathique. Attaqué par les « purs » et par les traditionalistes, il poursuit ses efforts dans sa revue « L'art Médical » avec ses élèves dont Pierre Jousset et fonde en 1860 la Société médicale homéopathique de France.

Simultanément l'homéopathie bénéficie de l'adhésion d'une partie de la famille impériale : Eugénie se fait suivre par des homéopathes, Napoléon III, dont l'opinion à l'égard de la nouvelle doctrine changera plusieurs fois, se fait cependant soigner par Davet en 1854-55 puis en 1856 par Chargé qui avait guéri le maréchal de Saint-Arnaud d'une colite chronique.

Peu avant la chute de l'Empire, de nouvelles difficultés surgissent çà et là, telle la condamnation par le Sénat en 1865, mais les grandes luttes s'apaisent bientôt et le rapprochement entre éclectiques et hahnemanniens purs se confirme dans un égal souci de conciliation.

Cette harmonisation fut consacrée par l'œuvre de Pierre Jousset, élève de Tessier, ancien interne, Médaille d'Or des Hôpitaux de Paris « allopathe homéopathisé » qui réagit contre la tyrannie de la posologie infinitésimale, crée l'homéopathie scientifique et lui reconnaît certes sa place, mais dans le cadre d'une thérapeutique générale sans exclusive.

BIBLIOGRAPHIE

- BARIETY M. et Ch. COURY. — Histoire de la Médecine, 1 vol. Fayard édit. Paris, 1963.
- CATELLAN. — Annuaire homéopathique, 1 vol. Baillière édit. Paris, 1863.
- DECHAMBRE A. et L. LEREBoulLET. — Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, t. 14, pp. 239-254, Masson, Asselin et Houzeau édit. Paris, 1888.
- JANOT Ch. — Histoire de l'homéopathie française, 1 vol. chez l'auteur, Fontenay-aux-Roses, 1948.
- JARRICOT H. — Lyon, berceau de l'Homéopathie en France. Cah. Lyon. Hist. Med. t. I, 1965, pp. 19-35.
- MARTINY M. — Hippocrate et la médecine, 1 vol., A. Fayard édit. Paris, 1964.
- TROUSSEAU A. et H. PIDOUX — Traité de Thérapeutique de Matière médicale. 3 vol., Asselin édit. Paris, 1838.
- TROUSSEAU A. — Séance d'ouverture et distribution des prix de la faculté de Médecine. Gazettes des Hôpitaux 4, n° 152, 5 nov. 1842.
- VANNIER Pierre. — L'homéopathie, 1 vol., Presses Universitaires de France, 1955.

LES ORDONNANCES DU PRATICIEN

*celles qui contiennent
3 fois moins de publicité*

sont toujours imprimées sur
**PAPIER JAPON
FILIGRANÉ**

3000 ORDONNANCES · format 13,5 x 20 — 15 F
format 18 x 20 — 25 F

**BEAUCOUP D'ORDONNANCES
PEU DE PUBLICITÉ**

QUALITÉ SUPÉRIEURE

ARODAN éditeur 2, rue du 8-Mai 1945
92 - COLOMBES - Tél. : 242.44.19